

Agriculture ressources naturelles environnement

Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'eau et du Bien-être animal
Direction de la Qualité et du Bien-être animal

Contact : bienetreanimal@spw.wallonie.be

Rapport d'activité des refuges wallons en 2025

Comme chaque année, les refuges pour animaux ont été invités à nous communiquer leurs chiffres pour l'année précédente.

De nouveaux refuges se créent, d'autres ferment leurs portes. Le nombre de refuges participant est donc variable d'une année à l'autre.

La méthode de calcul appliquée est inchangée par rapport à l'année passée :

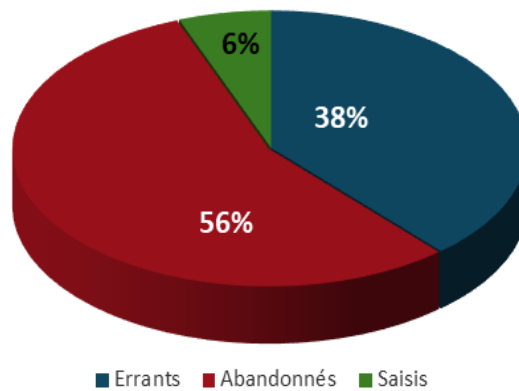
- ❖ Le pourcentage des animaux errants, abandonnés et saisis a été calculé sur base du nombre total d'animaux entrants ;
- ❖ Le pourcentage des animaux rendus à leur propriétaire a été calculé sur base du nombre d'animaux trouvés errants sur la voie publique ;
- ❖ Quant au pourcentage des animaux euthanasiés, décédés de mort naturelle et adoptés, il a été calculé sur base du nombre total d'animaux sortants.



Concernant les chiens...

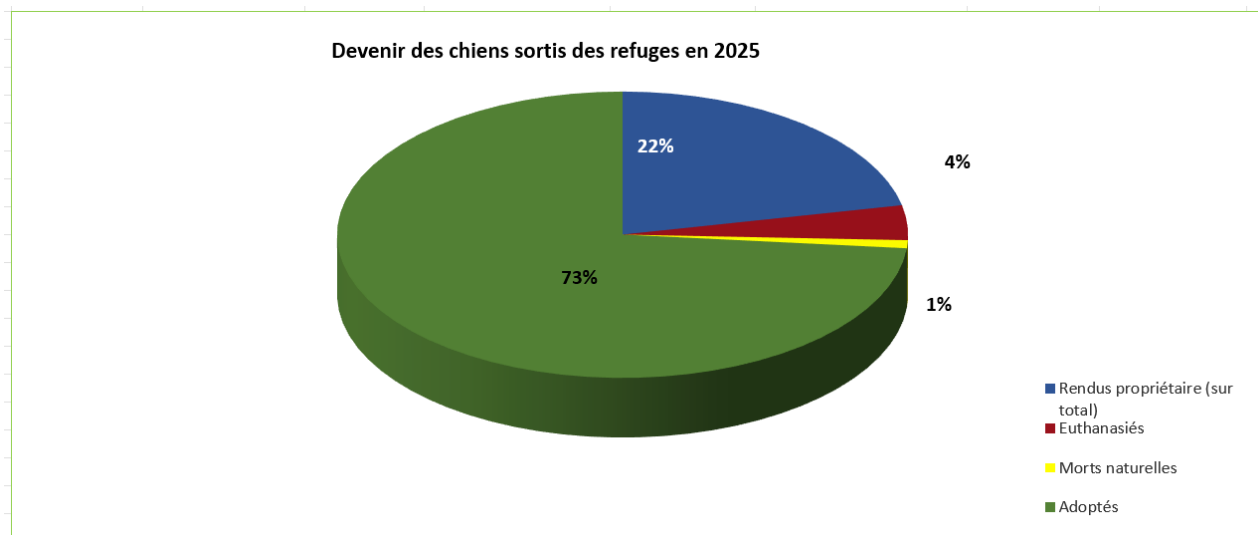
Trouvés errants sur la voie publique	2865
Abandonnés au refuge	4144
Saisis par les autorités lors d'un contrôle	435
Rendus à leur propriétaire	1570
Euthanasiés	283
Décédés de mort naturelle	65
Adoptés	5313

Origines des chiens recueillis dans un refuge en 2025



En 2025, sur la totalité des chiens recueillis dans les refuges ayant participé à l'enquête, 38% d'entre eux ont été trouvés errants sur la voie publique, 56% ont été abandonnés directement au refuge et 6% y ont été amenés à la suite d'une saisie.

Ces chiffres sont relativement constants par rapport à 2024 (respectivement 40%, 54% et 6%).

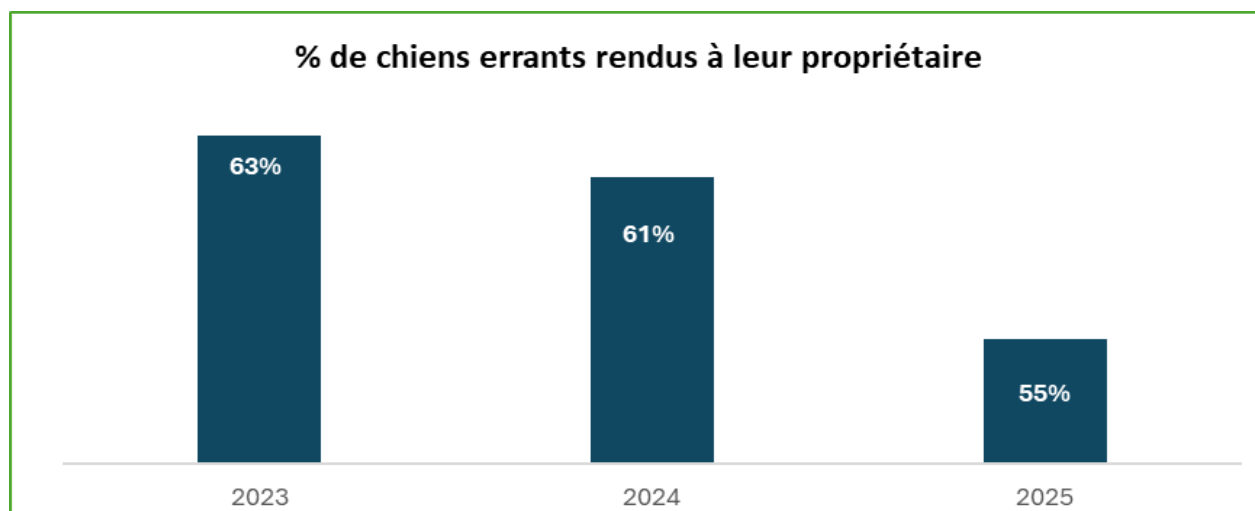


Concernant les chiens sortis des refuges, 4% ont dû être euthanasiés pour diverses raisons : animal malade, non sevré, trop peu socialisé, manque de place dans le refuge, ... et 73% ont été adoptés.

Pour l'année 2025, nous constatons moins de sorties (17231) que d'entrées (17444). Cela signifie que la population de chiens au sein des refuges a augmenté. Cependant le nombre d'entrée en refuge pour 2025 a significativement diminué par rapport à 2024.

Par ailleurs, 55% des chiens trouvés errants sur la voie publique ont pu retrouver leur maître, grâce à l'identification et à l'enregistrement obligatoire des chiens.

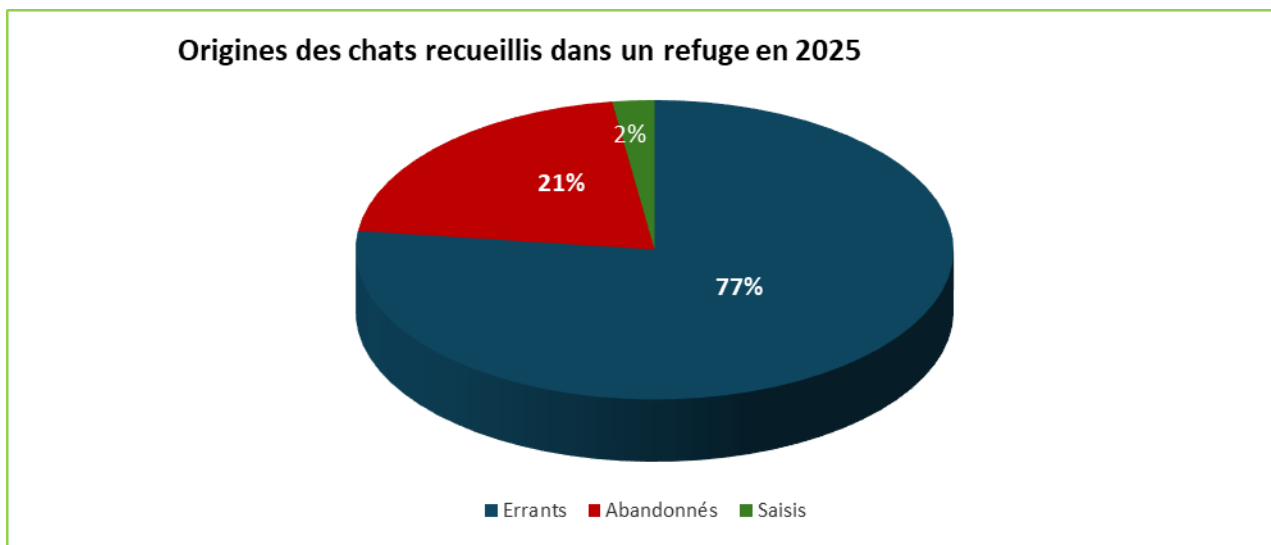
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du pourcentage de chiens errants remis à leur maître.





Concernant les chats...

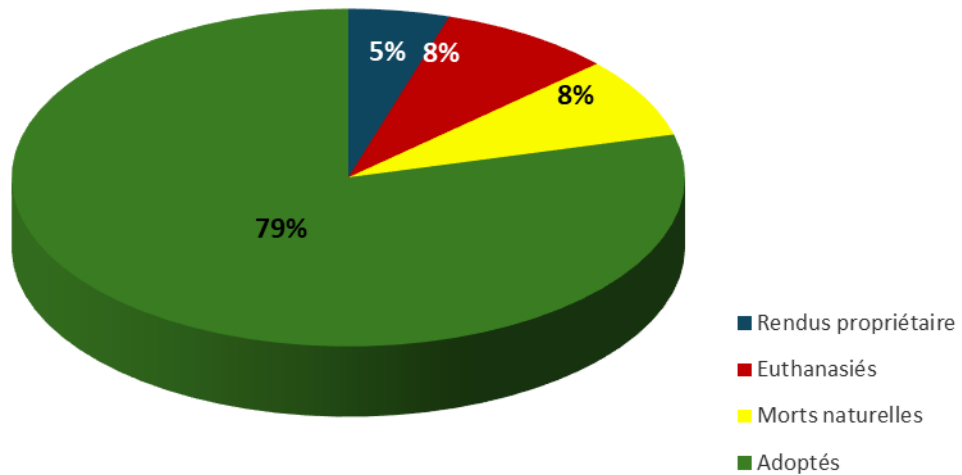
Trouvés errants sur la voie publique	11615
Abandonnés au refuge	3129
Saisis par les autorités lors d'un contrôle	343
Rendus à leur propriétaire	628
Euthanasiés	1084
Décédés de mort naturelle	992
Adoptés	10230



En 2025, sur la totalité des chats recueillis dans les refuges ayant participé à l'enquête, 77% d'entre eux ont été trouvés errants sur la voie publique, 21% ont été abandonnés directement au refuge et 2% y ont été amenés à la suite d'une saisie.

Ces chiffres sont considérés constants par rapport à 2024 (respectivement 78%, 20% et 2%).

Devenir des chats sortis des refuges en 2025



Concernant les chats sortis des refuges, 79% ont pu être adoptés et 8% ont dû être euthanasiés pour diverses raisons : animal malade, non sevré, trop peu socialisé, par manque de place dans le refuge, ...

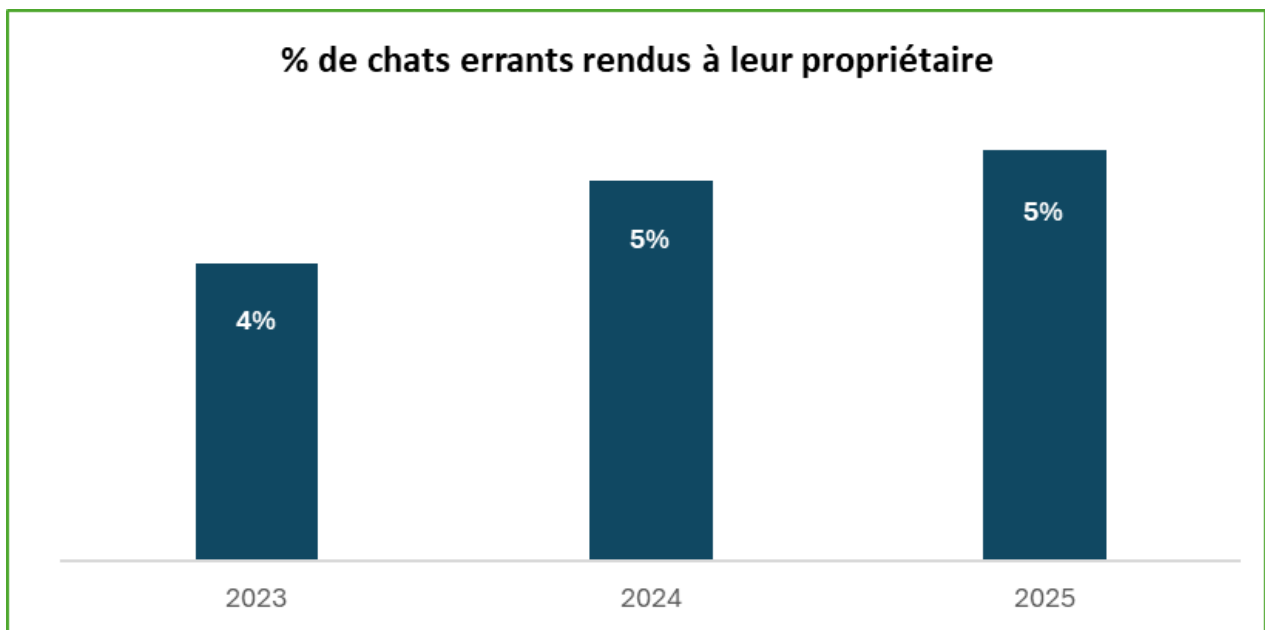
Pour l'année 2025, nous constatons moins de sorties (12934) que d'entrées (15087). Cela signifie que la population de chats au sein des refuges a augmenté. Cette tendance avait déjà été observée en 2023 et 2024.

Seuls 5% des chats errants ont pu retrouver leur maître. Ce résultat reste très faible par rapport aux chiens (55%) et ce malgré l'entrée en vigueur de la législation sur l'identification et l'enregistrement obligatoires des chats en 2017 (obligatoires pour les chiens depuis 1998).

Rappelons que tout chat né après le 1^{er} novembre 2017 doit obligatoirement être identifié et enregistré avant l'âge de 12 semaines et dans tous les cas avant d'être cédé. Cette mesure s'applique tant aux éleveurs qu'aux particuliers. Les refuges sont quant à eux tenus de respecter cette obligation même si le chat est né avant le 1^{er} novembre 2017.

Ces mesures devraient faire progresser le nombre de chats qui retrouveront leur propriétaire dans les futures années.

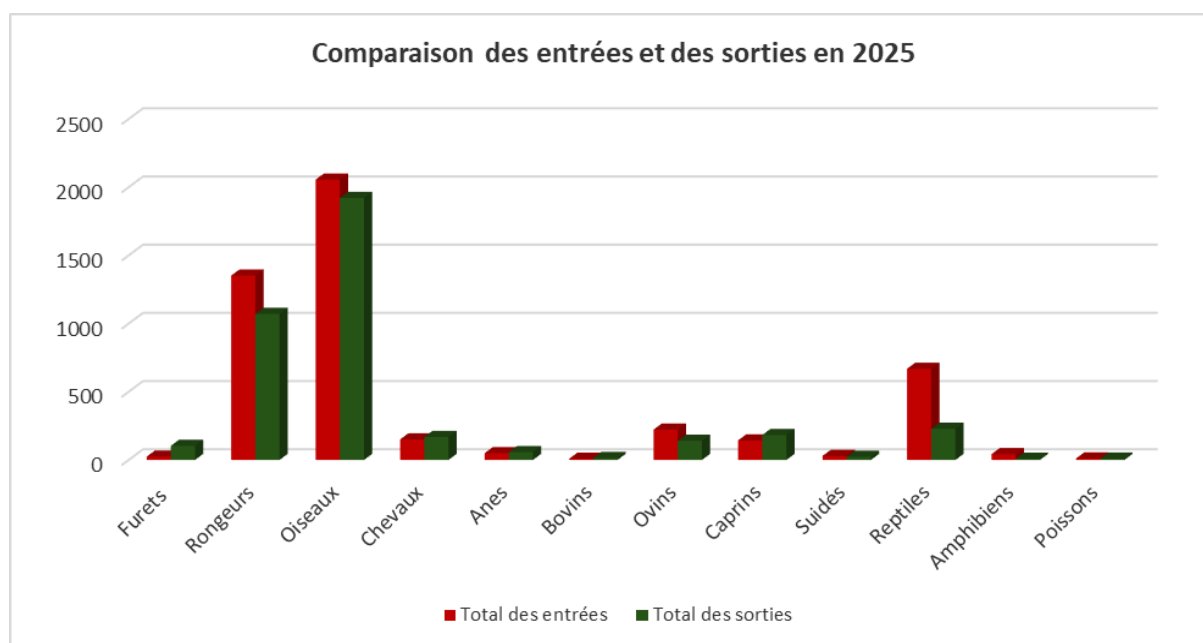
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du pourcentage de chats errants remis à leur maître.



Rappelons qu'un chat de refuge est examiné par un vétérinaire, vermifugé, traité contre les puces, stérilisé/castré, identifié avec une puce électronique, enregistré dans une base de données, vacciné et socialisé.

L'adoption au refuge reste donc un choix à promouvoir envers toute personne souhaitant accueillir un nouveau petit compagnon.

Concernant les autres espèces...



	Furets	Rongeurs	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons
Trouvés errants sur la voie publique	11	283	971	36	12	0
Abandonnés au refuge	14	1039	765	615	31	1
Saisis par les autorités lors d'un contrôle	0	30	320	18	0	10
Rendus à leur propriétaire	2	21	299	39	0	0
Euthanasiés	4	29	57	16	0	0
Décédés de morts naturelles	1	119	246	31	2	4
Adoptés	87	902	842	143	7	6
Relachés	10	0	477	0	0	0
Total des entrées	25	1352	2056	669	43	11
Total des sorties	104	1071	1921	229	9	10

	Chevaux	Anes	Bovins	Ovins	Caprins	Suidés
Trouvés errants sur la voie publique	8	0	0	34	42	3
Abandonnés au refuge	76	38	3	96	68	15
Saisis par les autorités lors d'un contrôle	67	12	6	93	34	12
Rendus à leur propriétaire	6	0	0	5	12	0
Euthanasiés	37	4	8	13	12	6
Décédés de morts naturelles	7	2	0	26	9	5
Adoptés	119	52	7	97	150	13
Relachés	0	0	0	0	0	0
Total des entrées	151	50	9	223	144	30
Total des sorties	169	58	15	141	183	24

De manière générale, il y a eu plus d'animaux recueillis par les refuges que d'animaux qui en sont ressortis.

L'augmentation de la population se trouvant dans les refuges, constatée en 2024, se réitère pour 2025.